



CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES  
DE L'INDUSTRIE MINIÈRE

# EXAMEN APPROFONDI DU SECTEUR DES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT MINIER AU CANADA

2024





© Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (Conseil RHIM), 2024.

Tous droits réservés. L'utilisation de toute partie de la présente publication aux fins de reproduction, de conservation dans un système d'extraction ou de transmission sous toute forme ou de quelque manière que ce soit (par voie électronique ou mécanique, par photographie, par photocopie ou par enregistrement) sans avoir préalablement obtenu la permission écrite du Conseil RHIM constitue une violation de la *Loi sur le droit d'auteur*.

**Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :**

**Conseil des ressources humaines de l'industrie minière**

50, Frank Nighbor Place, unité 105  
Kanata (Ontario) K2V 1B9

**Tél. :** 613-270-9696

**Courriel :** [research@mihhr.ca](mailto:research@mihhr.ca)

**Vous pouvez également consulter le site Web :**

**[www.mihhr.ca/fr](http://www.mihhr.ca/fr)**

Publié en juin 2024

**Canada**

**Le projet est financé en partie par le gouvernement du Canada.**

Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.



# Table des matières

<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>2</b>
<b>1) QUE SONT LES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT MINIER? ...</b>	<b>3</b>
Définition du secteur .....	4
Qui se trouve dans ce secteur? .....	5
Composition professionnelle du secteur .....	5
Spécificité professionnelle du secteur .....	6
<b>2) EMPLOI DANS LES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT MINIER. .</b>	<b>7</b>
Répartition géographique .....	9
Nombre moyen d'heures de travail .....	11
Salaire horaire .....	12
Volatilité des services d'approvisionnement minier .....	13
Niveaux d'études .....	15
Tendances relatives à l'âge .....	16
<b>3) DIVERSITÉ DANS LES SERVICES D'APPROVISIONNEMENT MINIER.....</b>	<b>17</b>
Femmes .....	18
Autochtones .....	19
Immigrants.....	20
<b>SYNTHÈSE DES PRINCIPALES CONCLUSIONS</b> .....	<b>21</b>

# Introduction

Le secteur des services d'approvisionnement minier est un élément essentiel de l'industrie minière canadienne qui est largement sous-analysé en raison de son chevauchement avec d'autres sous-secteurs miniers. Pour mieux comprendre ce domaine essentiel de l'industrie minière, le présent rapport examine les principales professions du secteur et met en évidence plusieurs tendances clés du marché du travail liées aux caractéristiques de la main-d'œuvre du secteur.

# Que sont les services d'approvisionnement minier?

# 1

Le terme *services d'approvisionnement minier* désigne les entreprises qui soutiennent l'industrie minière canadienne en offrant une vaste gamme d'activités et de services essentiels liés à l'industrie minière. Leurs rôles englobent des tâches allant de la construction minière aux services-conseils en génie, en passant par plusieurs autres tâches spécialisées essentielles au fonctionnement de l'industrie. Ce secteur comprend habituellement des entrepreneurs indépendants, des propriétaires de petites entreprises et des travailleurs indépendants qui contribuent à l'exploration et au développement miniers au Canada.

## Définition du secteur

La définition du secteur des services d'approvisionnement minier du Conseil des ressources humaines de l'industrie minière (Conseil RHIM) correspond principalement au code du *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN)* de Statistique Canada pour *Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière (SCIAN 213)* :

*Ce sous-secteur comprend les établissements dont l'activité principale est la prestation, en vertu d'ententes contractuelles ou contre rémunération, de services de soutien à l'extraction minière et à l'exploitation en carrière de même qu'à l'extraction de pétrole et de gaz. Sont compris les établissements qui font de l'exploration de minéraux autres que le pétrole et le gaz. L'exploration couvre les méthodes classiques de prospection, comme le prélèvement d'échantillons de minerai et les observations géologiques sur les sites de prospection.*

Bien que ce code d'industrie fournisse une source de données utile pour examiner le secteur des services d'approvisionnement minier, le code 213 du SCIAN contient des problèmes notables et ne représente pas parfaitement le secteur.

Premièrement, les rôles liés aux services d'approvisionnement minier chevauchent naturellement ceux liés à l'industrie minière conventionnelle, ce qui rend ce secteur flou et difficile à définir. Le secteur des services représente un type de régime d'emploi (c.-à-d. travailleurs indépendants) autant qu'il comporte des rôles précis dans l'industrie minière (c.-à-d. services d'ingénierie). Compte tenu du lien avec l'industrie minière conventionnelle, le présent rapport compare autant que possible les services d'approvisionnement minier avec *l'extraction minière et l'exploitation en carrière (SCIAN 212)*.

Deuxièmement, le secteur *Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière (SCIAN 213)* contient des services pour les secteurs pétrolier et gazier du Canada. Cette inclusion est importante, car les travailleurs du secteur pétrolier et gazier représentaient les deux tiers de la catégorie au Canada en 2022 (54 635 sur 81 800).<sup>1</sup> Les données sont également biaisées vers l'Alberta (et dans une certaine mesure la Saskatchewan) en raison de l'importante industrie pétrolière de la province.

À elle seule, l'Alberta représente environ 58 % des travailleurs des *activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière (SCIAN 213)*.

Compte tenu de ces défis, la présente analyse utilise les données du Système de comptabilité nationale (SCN) du Canada pour rendre compte des chiffres sur l'emploi du secteur. Cet ensemble de données offre un code d'industrie qui sépare le secteur des services pétroliers et gaziers du secteur des services miniers, **Activités de soutien à l'extraction minière (21311B)**. Toutefois, ce code d'industrie n'est généralement pas disponible pour plusieurs indicateurs du marché du travail.

Lorsque les données du SCN font défaut, la présente analyse utilise le code d'industrie 213 du SCIAN, mais exclut l'Alberta et la Saskatchewan pour compenser les biais causés par la composante pétrole et gaz du secteur. Dans le présent rapport, le code d'industrie ajusté sera intitulé **Activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)**.

L'objectif est de brosser un tableau plus clair des activités essentielles au développement minier au Canada. Malgré certains problèmes avec les données disponibles, les *activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière (SCIAN 213)* constituent la meilleure base pour analyser et comprendre le secteur des Services d'approvisionnement minier du Canada.

<sup>1</sup> Système de comptabilité nationale (SCN) du Canada (tableau : 36-10-0489-01).

# Qui se trouve dans ce secteur?

Il est plus facile de comprendre le secteur des services d'approvisionnement minier en examinant les types de professions qu'il comprend. Le Conseil RHIM explore deux indicateurs clés à cet égard : 1) la composition professionnelle du secteur et 2) la spécificité professionnelle du secteur.

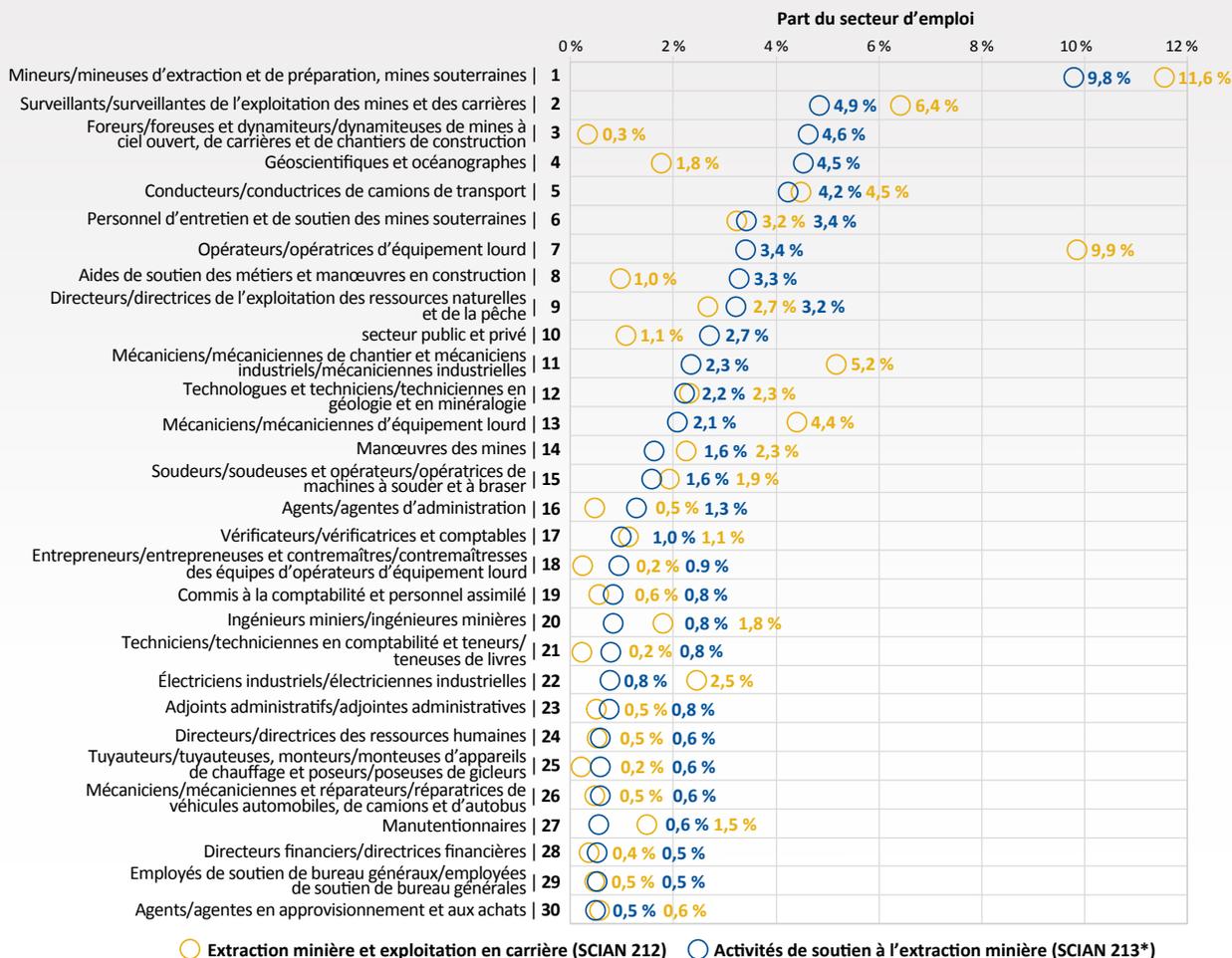
## Composition professionnelle du secteur

La composition professionnelle révèle quels postes sont les plus utilisés par le secteur des services d'approvisionnement minier. Figure 1 présente les 30 professions les plus courantes qui composent les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*). Collectivement, ces professions représentent 65 % du secteur. La liste couvre diverses fonctions qui soutiennent l'industrie minière, notamment les mineurs/mineuses d'extraction

et de préparation, mines souterraines (CNP 83100) (9,8 %), les géoscientifiques et océanographes (CNP 21102) (4,5 %) et les conducteurs/conductrices de camions de transport (CNP 73300) (4,2 %). La plupart des postes bien en vue sont également communs au sous-secteur extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212), ce qui montre le chevauchement entre ces deux secteurs.

Toutefois, certaines professions sont relativement plus répandues dans les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*), comme Foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses de mines à ciel ouvert, de carrières et de chantiers de construction (CNP 73402), Géoscientifiques et océanographes (CNP 21102) et Aides de soutien des métiers et manœuvres en construction (CNP 75110). Ces exemples mettent en évidence les professions qui sont utilisées de façon plus intensive dans le secteur des services d'approvisionnement minier que dans le secteur extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212).

**FIGURE 1** Les 30 principales professions par part d'emploi dans les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) et de l'extraction minière et de l'exploitation en carrière (SCIAN 212) (2021)



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

\* Les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) excluent l'Alberta et la Saskatchewan en raison des biais causés par la composante pétrolière et gazière du secteur.

## Spécificité professionnelle du secteur

La spécificité professionnelle mesure l'exclusivité d'une profession à un secteur. Dans la mesure où une profession est concentrée dans un secteur, elle joue un rôle plus spécialisé et vital pour le secteur auquel elle est rattachée. Une profession peut être relativement peu fréquente, mais aussi très propre à un secteur. Par conséquent, cette mesure offre une autre façon de déterminer les professions pertinentes.

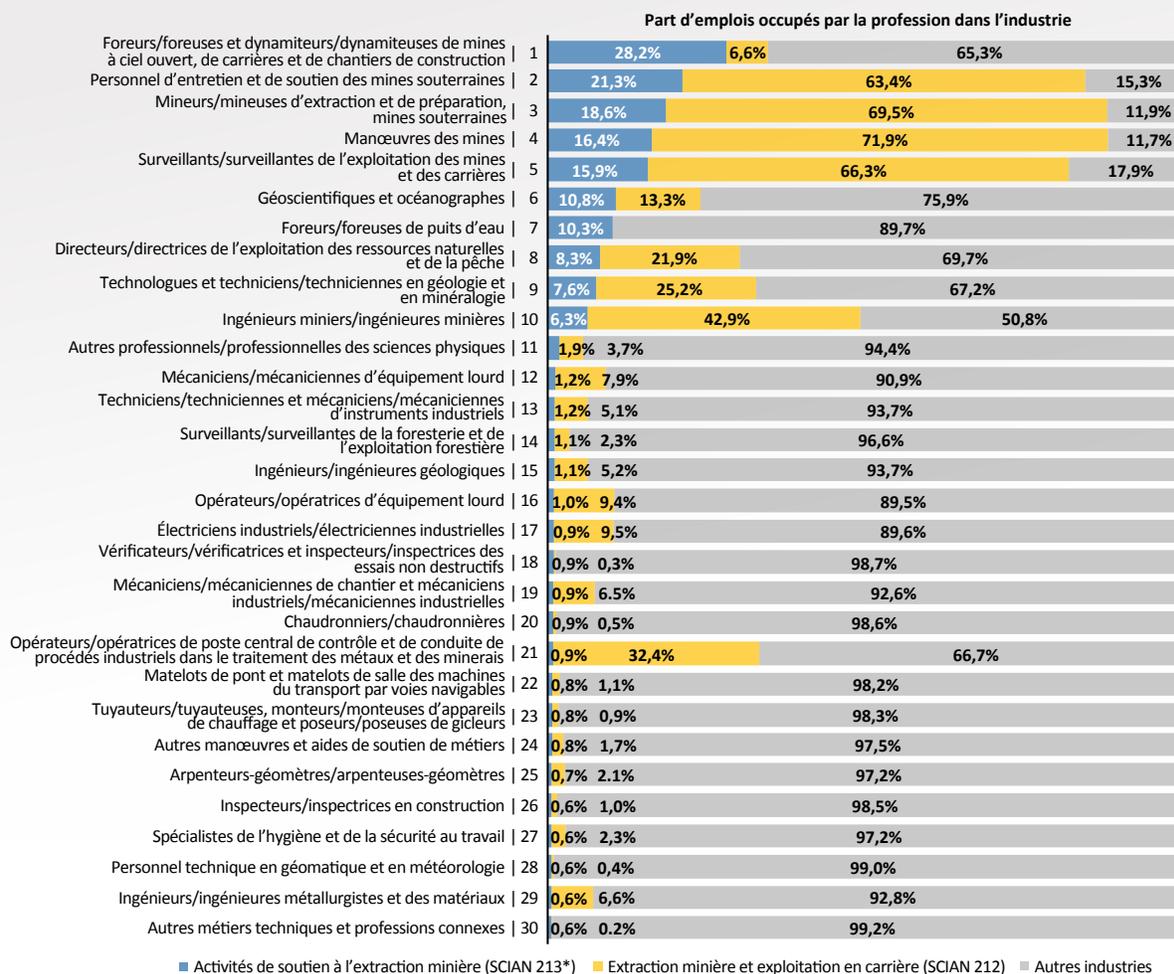
Figure 2 illustre la répartition de la main-d'œuvre totale d'une profession entre les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*), extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212) et toutes les autres industries combinées.

La profession qui concentre le plus de travailleurs dans les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) est celle de foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses de

mines à ciel ouvert, de carrières et de construction (CNP 73402), avec 28 % de tous les travailleurs employés par le secteur. Parmi les autres professions par secteur, mentionnons le personnel d'entretien et de soutien des mines souterraines (CNP 84100) (avec 21 %) et les mineurs/mineuses d'extraction et de préparation, mines souterraines (CNP 83100) (avec 19 %).

La plupart des professions énumérées sont plus spécifiques au sous-secteur extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212), ce qui souligne que ces professions se retrouvent couramment dans ces deux secteurs qui se chevauchent. À l'inverse, il existe peu de professions comptant une plus grande proportion de travailleurs dans les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*), comme Foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses de mines à ciel ouvert, de carrières et de construction (CNP 73402).

**FIGURE 2** Les 30 principales professions affichant la plus grande part de travailleuses et travailleurs dans les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) et de l'extraction minière et de l'exploitation en carrière (SCIAN 212) (2021)



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Recensement de la population, 2021.

\* Les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) excluent l'Alberta et la Saskatchewan en raison des biais causés par la composante pétrolière et gazière du secteur.

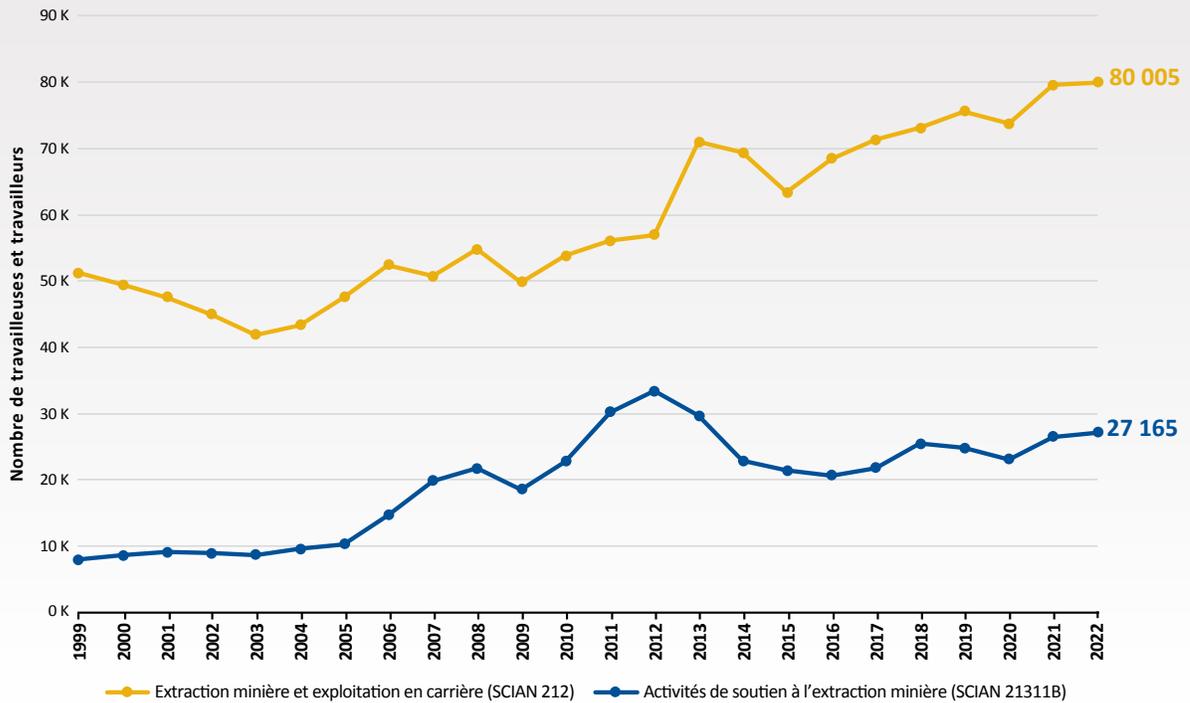
# Emploi dans les services d'approvisionnement minier

## 2

L'emploi dans le secteur des services d'approvisionnement minier a connu une tendance à la hausse depuis le début des années 2000. Dans *Activités de soutien à l'extraction minière (21311B)*, la main-d'œuvre est passée d'environ 7 965 travailleurs en 1999 à 27 165 travailleurs en 2022 (*figure 3*). Cela se traduit par un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 5,5 % au cours des deux dernières décennies.

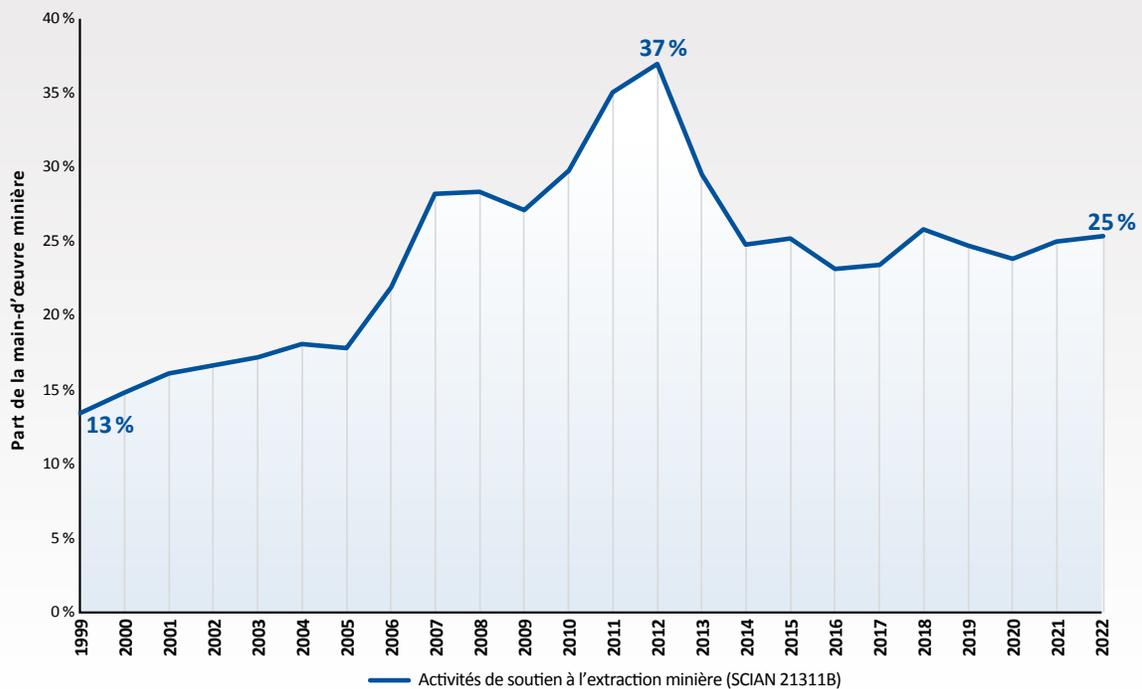
La trajectoire du secteur est à peu près semblable à celle du sous-secteur *extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212)* au cours de la même période, ce qui souligne leur relation étroite. Néanmoins, la proportion de travailleurs de l'industrie minière dans les *activités de soutien à l'extraction minière (21311B)* a augmenté. De 1999 à 2022, la part de la main-d'œuvre conjointe du secteur des services d'approvisionnement est passée de 13 % à 25 %, avec un sommet temporaire de 37 % en 2012 (*figure 4*). Avec près du quart de la main-d'œuvre, ce résultat suggère que l'industrie minière dépend de plus en plus du secteur des services d'approvisionnement dans ses activités.

**FIGURE 3** Emplois dans les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 21311B) et en extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212) (1999 à 2022)



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Système de comptabilité nationale du Canada (tableau 36-10-0489-01), 2024.

**FIGURE 4** Part de la main-d'œuvre de l'industrie minière\* dans les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 21311B) (1999 à 2022)



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Système de comptabilité nationale du Canada (tableau 36-10-0489-01), 2024.

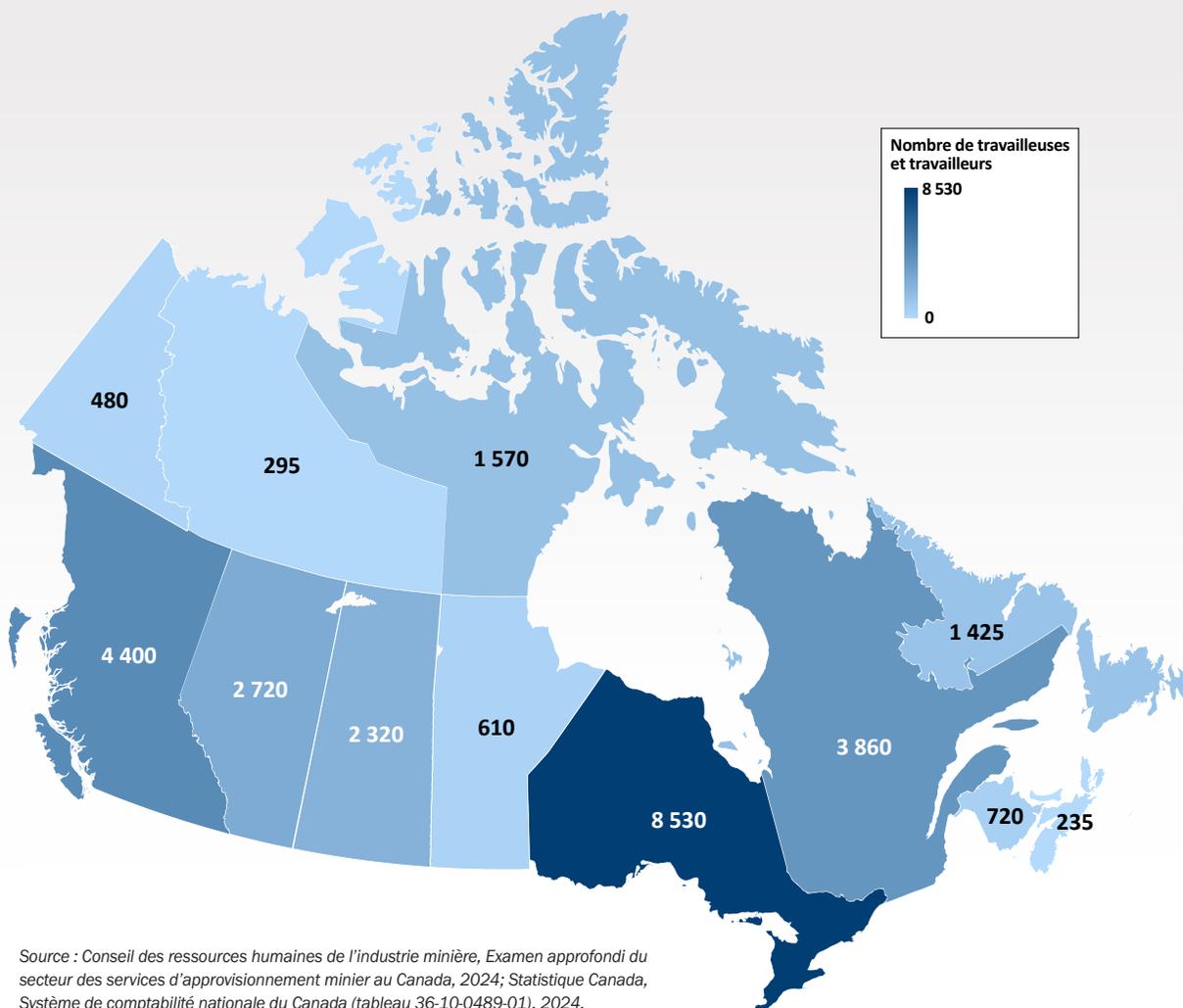
\* La main-d'œuvre de l'industrie minière comprend les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 21311B) et à l'extraction minière et à l'exploitation en carrière (SCIAN 212).

## Répartition géographique

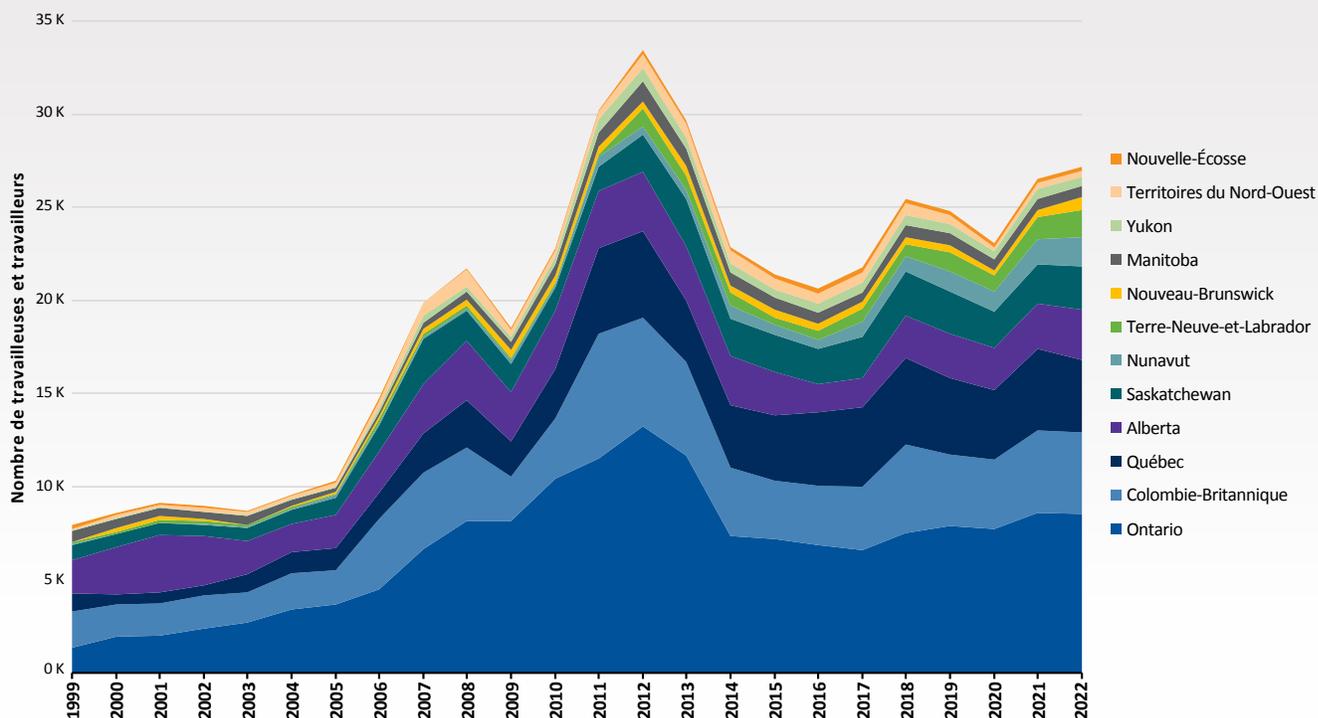
Les activités minières s'étendent dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada, ce qui inclut naturellement le secteur des services d'approvisionnement minier. La figure 5 montre la répartition de la main-d'œuvre des *activités de soutien à l'extraction minière (21311B)* à l'échelle du pays. En 2022, l'Ontario comptait la plus grande main-d'œuvre (8 530 travailleuses et travailleurs), suivie de la Colombie-Britannique (4 400) et du Québec (3 860). Collectivement, ces trois provinces représentaient 62 % du secteur. Parmi les régions, le Nunavut a connu la plus forte expansion au cours des deux dernières décennies, passant de 30 travailleuses et travailleurs en 1999 à 1 570 en 2022 (une augmentation de 5 133 %) (*figure 6 et tableau 1*).



**FIGURE 5** *Emploi dans les activités de soutien de l'extraction minière (SCIAN 21311B) par province (2022)*



**FIGURE 6** *Emploi dans les activités de soutien de l'extraction minière (SCIAN 21311B) par province (1999 à 2022)*



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Système de comptabilité nationale du Canada (tableau 36-10-0489-01), 2024.

**TABLEAU 1** *Emploi dans les activités de soutien de l'extraction minière (SCIAN 21311B) par province (2022)*

Province/territoire	Emploi en 2022	Changement en matière d'emploi (depuis 1999)	% de changement	Croissance (TCAC)
Ontario	8 530	+7 165	+525 %	8 %
Colombie-Britannique	4 400	+2 435	+124 %	4 %
Québec	3 860	+2 915	+308 %	6 %
Alberta	2 720	+905	+50 %	2 %
Saskatchewan	2 320	+1 510	+186 %	5 %
Nunavut	1 570	+1 540	+5 133 %	19 %
Terre-Neuve-et-Labrador	1 425	+1 340	+1 576 %	13 %
Nouveau-Brunswick	720	+680	+1 700 %	13 %
Manitoba	610	+60	+11 %	0 %
Yukon	480	+405	+540 %	8 %
Territoires du Nord-Ouest	295	+220	+293 %	6 %
Nouvelle-Écosse	235	+25	+12 %	0 %
<b>Canada</b>	<b>27 165</b>	<b>19 200</b>	<b>+241 %</b>	<b>5 %</b>

Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Système de comptabilité nationale du Canada (tableau 36-10-0489-01), 2024.

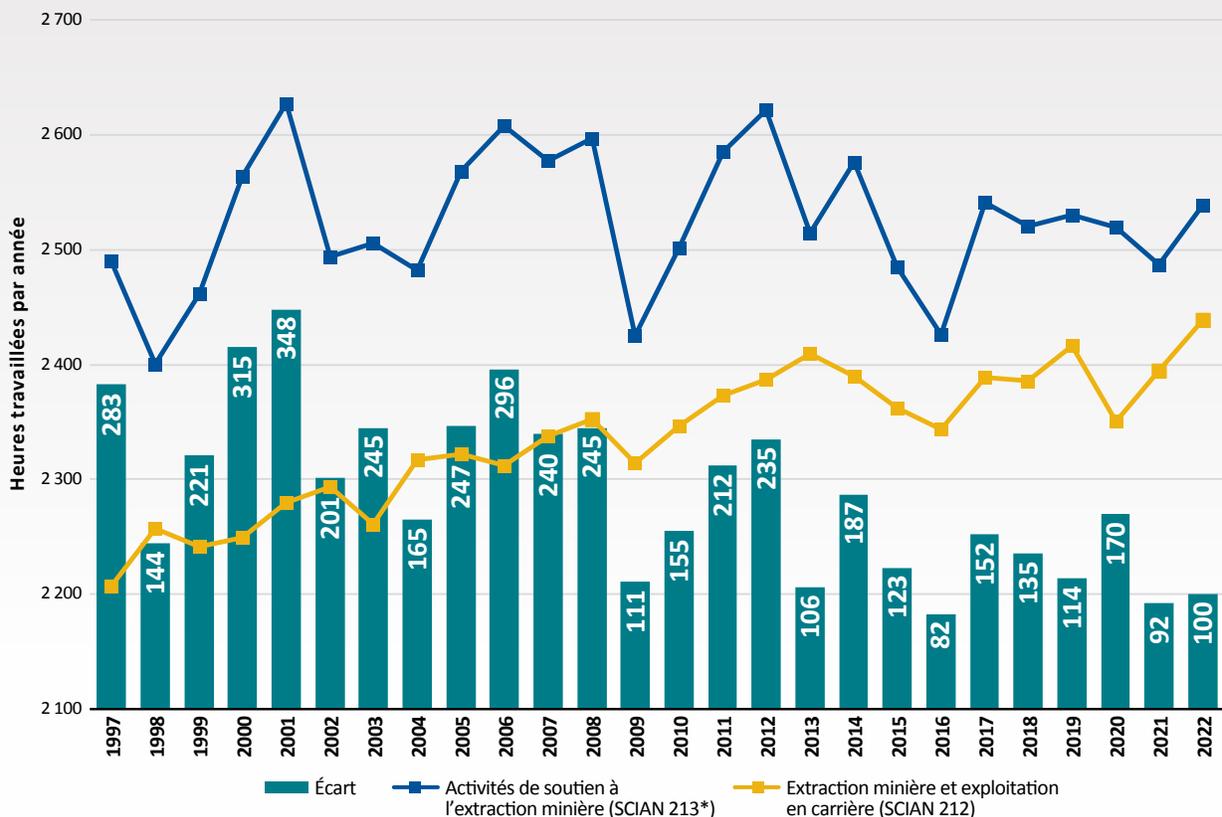
## Nombre moyen d'heures de travail

Les chiffres des heures de travail présentent une mesure importante du facteur travail et de la productivité au sein d'une industrie. Le nombre moyen d'heures travaillées par employé est généralement plus élevé dans le sous-secteur *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 21311B)* que dans le sous-secteur *extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212)*, bien que l'écart ait diminué au fil du temps, passant de 283 heures en 1997 à 100 heures en 2022 (figure 7). L'écart actuel entre les secteurs se traduit par environ 12,5 jours de travail de plus par année (en utilisant des jours de huit heures comme point de référence). Cette divergence s'explique en grande partie par la composition professionnelle au sein des secteurs. Étant donné que les heures de travail des travailleuses et travailleurs des services



d'approvisionnement minier ont toujours été relativement plus élevées, leur nombre d'heures n'a pas augmenté considérablement. Pour les travailleuses et travailleurs de ce secteur, la moyenne annuelle est passée de 2 490 heures en 1997 à 2 539 heures en 2022 (figure 6).

**FIGURE 7** Moyenne des heures travaillées dans les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 21311B) et en extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212) (1997 à 2022)



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Système de comptabilité nationale du Canada (tableau 36-10-0676-01), 2024.

## Salaire horaire

En moyenne, le salaire dans le secteur des services d'approvisionnement minier est constamment supérieur à ce qu'on observe dans les autres industries. En 2022, les *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 21311B)* payaient en moyenne 48,15 \$ l'heure, tandis que toutes les industries payaient 38,35 \$ l'heure (figure 8). Notez que ces salaires englobent une variété de rôles, de responsabilités et de niveaux d'expérience.

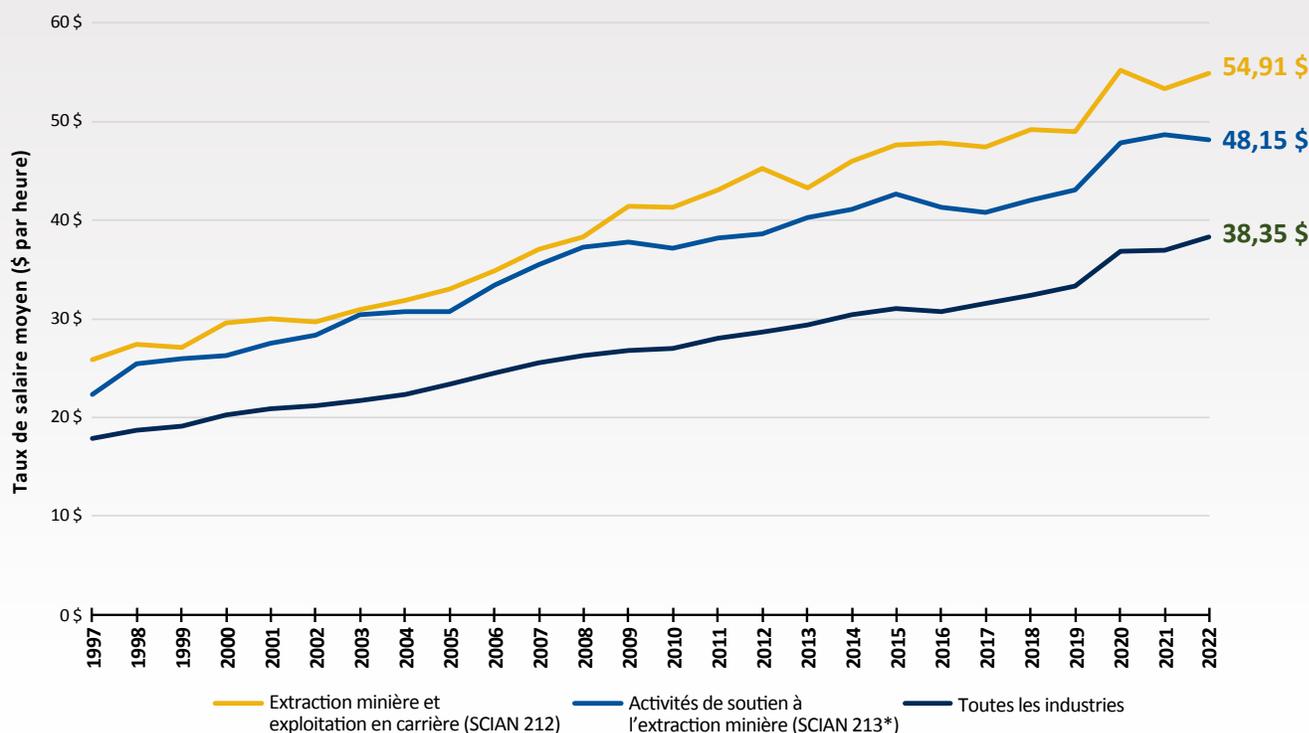
L'inflation des salaires dans le secteur a également suivi le rythme des autres industries. Depuis 1997, les salaires des *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 21311B)* ont augmenté de 3,12 % (TCAC), ce qui se rapproche de la hausse de 3,09 % (TCAC) observée dans toutes les industries.

Le salaire moyen est comparativement plus élevé dans le sous-secteur *extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212)*, avec un taux de croissance annuel de 3,07 % (TCAC) depuis 1997, ce qui donne un salaire moyen de

54,91 \$ l'heure en 2022. Une enquête plus approfondie est nécessaire pour comprendre pourquoi cet écart persiste. Divers facteurs entrent en jeu, notamment le cycle économique, les tendances démographiques et la composition professionnelle.



**FIGURE 8** Salaire moyen dans les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 21311B) et en extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212) (1997 à 2022)



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Système de comptabilité nationale du Canada (tableau 36-10-0676-01), 2024.

## Volatilité des services d'approvisionnement minier

L'industrie minière connaît des cycles réguliers qui augmentent et réduisent la main-d'œuvre au fil du temps. Outre les fluctuations saisonnières, l'emploi dans l'industrie minière est touché par les tendances macroéconomiques à moyen et à long terme (p. ex., prix des métaux et des minéraux). Le cycle économique touche à la fois l'exploitation minière conventionnelle et les services d'approvisionnement minier, mais à des degrés différents. La figure 9 montre les variations de l'emploi d'une année à l'autre dans les deux sous-secteurs, les *activités de soutien à l'industrie minière (SCIAN 213\*)* affichant une volatilité beaucoup plus élevée dans la croissance et la contraction de la main-d'œuvre.

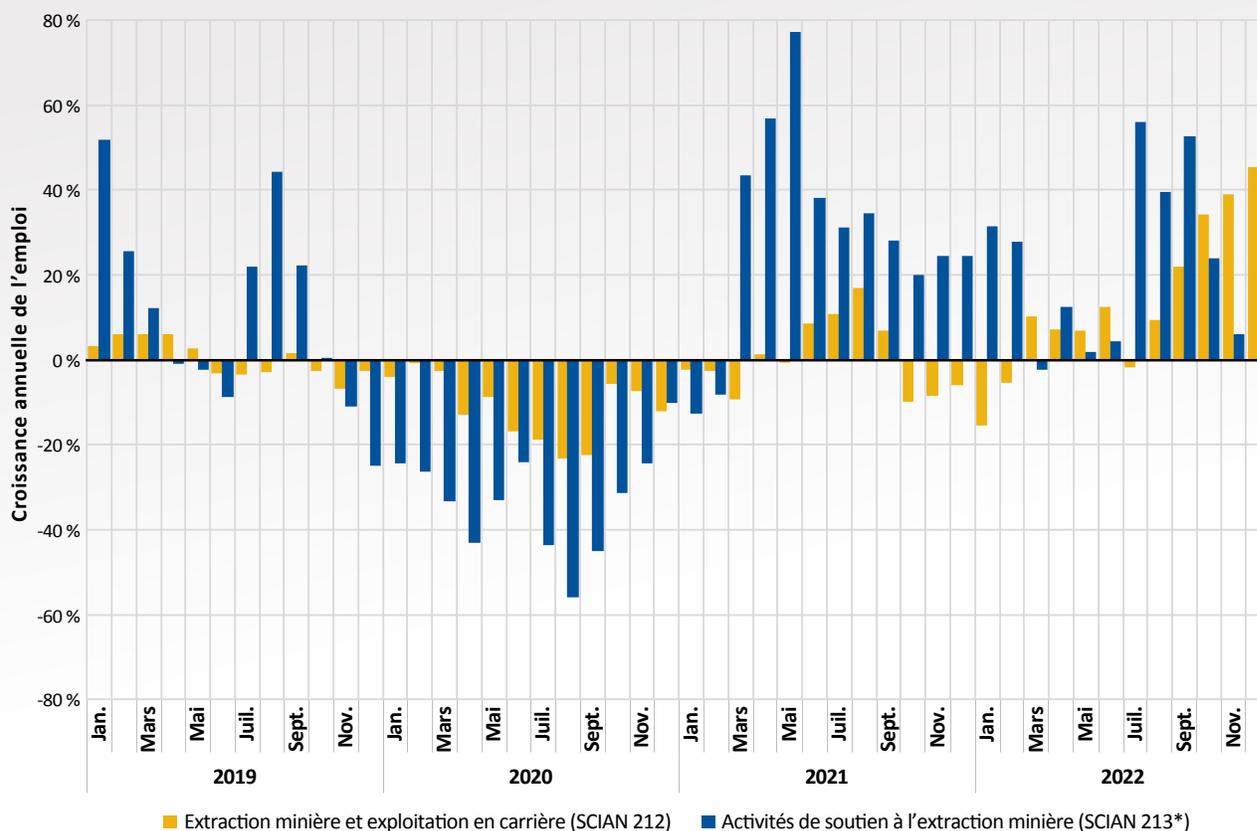
Les fournisseurs de services d'approvisionnement minier offrent de la souplesse aux employeurs de l'industrie minière à mesure qu'ils élargissent ou réduisent leurs besoins

opérationnels et leurs capacités. Voilà pourquoi les employés du secteur des services d'approvisionnement sont plus sensibles au cycle économique que leurs homologues de l'extraction minière et de l'exploitation en carrière.

C'est ce qui ressort de la figure 10, qui montre que le secteur *Activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)* affiche généralement un taux de chômage plus élevé que celui du sous-secteur *extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212)*. Par exemple, la pandémie de 2020 a mis en évidence une forte hausse du taux de chômage, qui a été ressentie beaucoup plus intensément dans le secteur des services d'approvisionnement minier.

La figure 11 montre dans quelle mesure les taux de chômage ont tendance à s'écarter de leur moyenne pour les sous-secteurs *Activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)* et *Extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212)*. Les services d'approvisionnement minier affichent non seulement un taux de chômage moyen plus élevé, mais aussi des fluctuations plus importantes.

**FIGURE 9** Croissance annuelle de l'emploi d'une année à l'autre, Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière (SCIAN 213\*) et Extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212) (2019 à 2022)

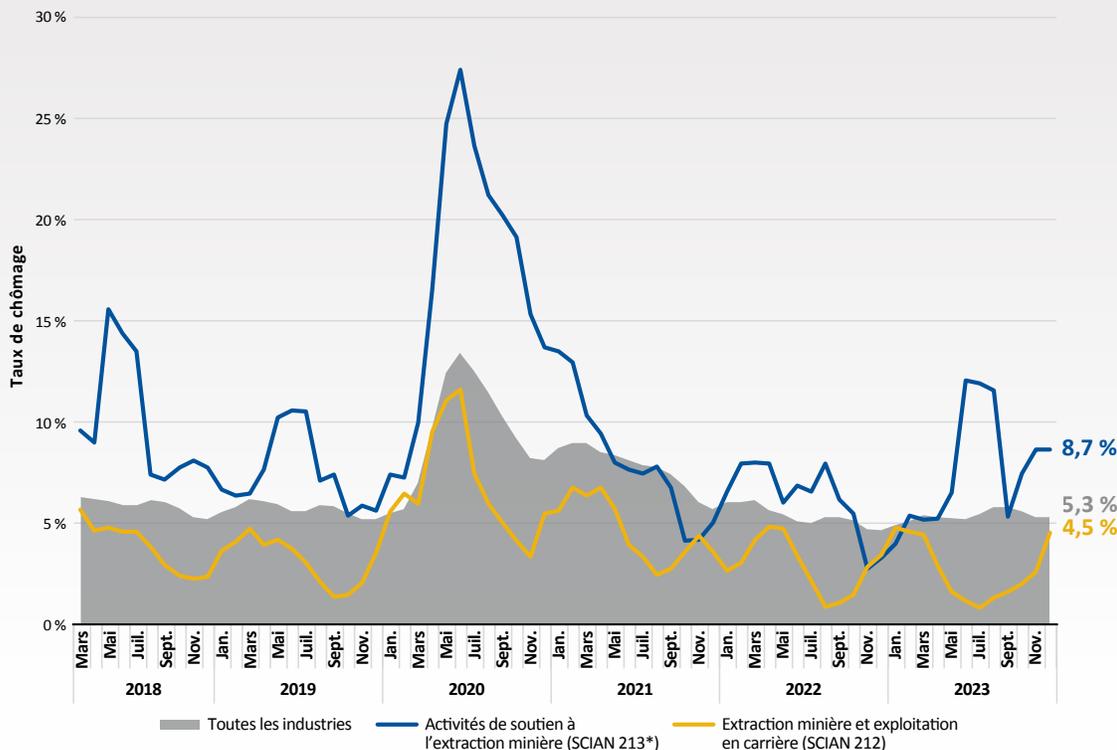


Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Enquête sur la population active (données personnalisées).

\* Les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) excluent l'Alberta et la Saskatchewan en raison des biais causés par la composante pétrolière et gazière du secteur.

**FIGURE 10**

Taux de chômage (moyenne mobile sur trois mois), Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière (SCIAN 213\*) et Extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212) (2018 à 2023)

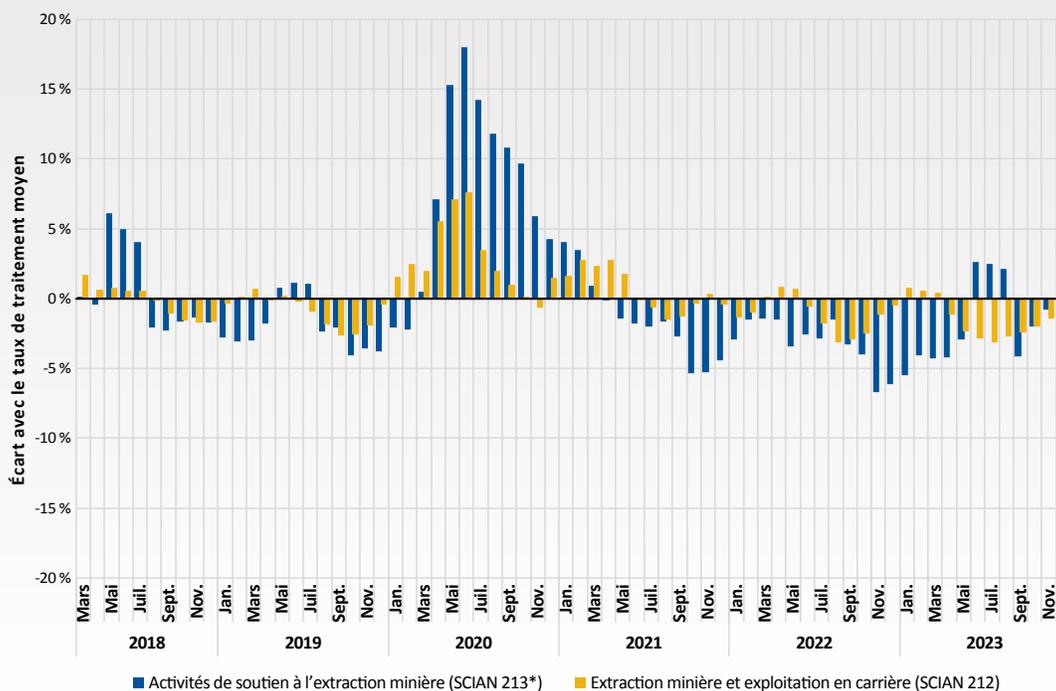


Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Enquête sur la population active (données personnalisées).

\* Les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) excluent l'Alberta et la Saskatchewan en raison des biais causés par la composante pétrolière et gazière du secteur.

**FIGURE 11**

Écart avec le taux de chômage (moyenne mobile sur trois mois), activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) et à l'extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212) (2018 à 2023)



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Enquête sur la population active (données personnalisées).

\* Les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) excluent l'Alberta et la Saskatchewan en raison des biais causés par la composante pétrolière et gazière du secteur.

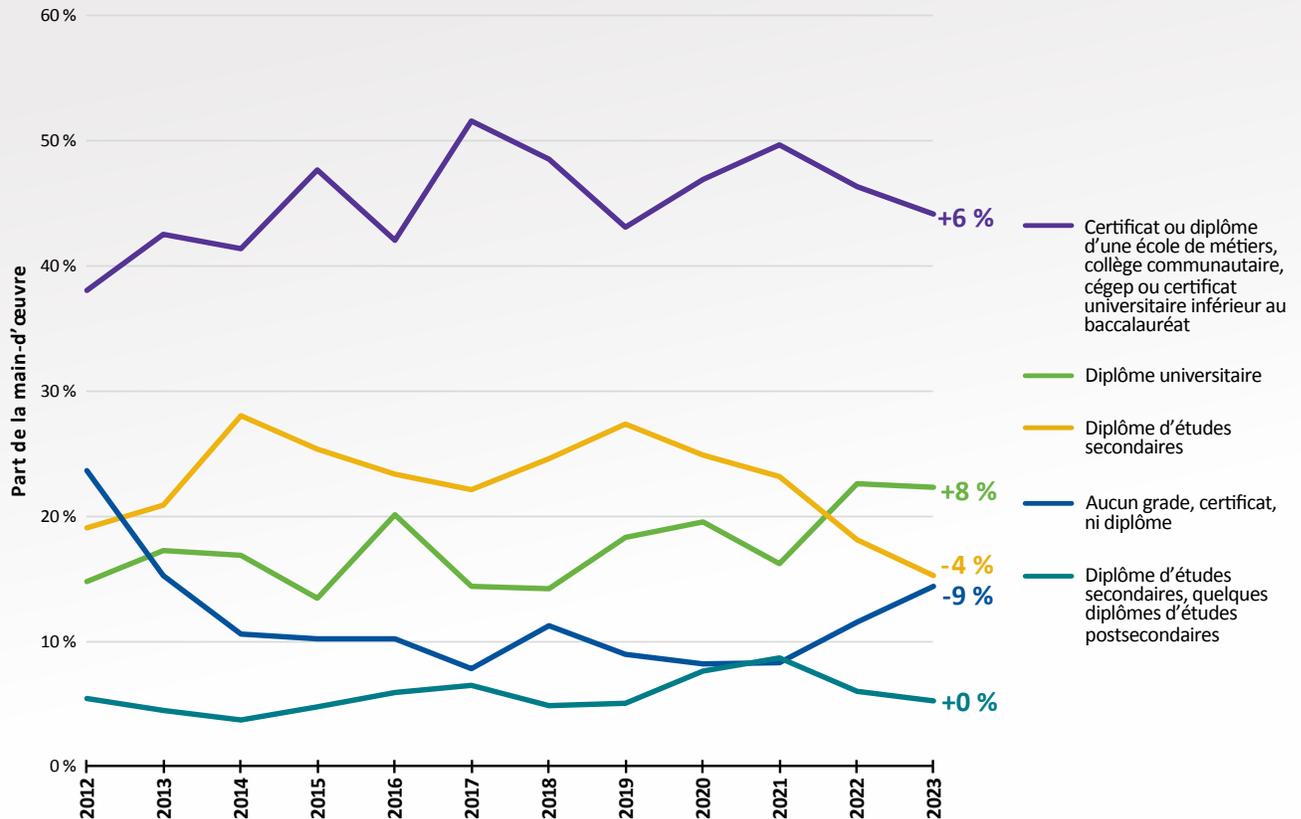
## Niveaux d'études

L'industrie minière emploie des personnes issues d'un large éventail d'études. En 2022, les travailleuses et travailleurs détenant un diplôme d'une école de métiers ou un certificat collégial représentaient la plus grande part (44 %) des *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)*, suivis des personnes un diplôme universitaire (22 %) et un diplôme d'études secondaires (15 %) (figure 12). Au cours de la dernière décennie, la proportion de travailleurs ayant obtenu un diplôme d'études postsecondaires (c.-à-d. à l'université, au collège et dans les métiers) était généralement majoritaire, mais une légère résurgence du pourcentage de travailleurs sans diplôme d'études secondaires ou certificat d'études secondaires a été observée au cours des dernières années. Néanmoins, à mesure que les techniques d'extraction minérale progressent,



on s'attend à ce que la main-d'œuvre passe à des niveaux de scolarité et de formation plus élevés pour répondre à l'évolution des demandes.

**FIGURE 12** Répartition de la main-d'œuvre par niveau d'études, activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) (2012 à 2023)



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Enquête sur la population active (données personnalisées).

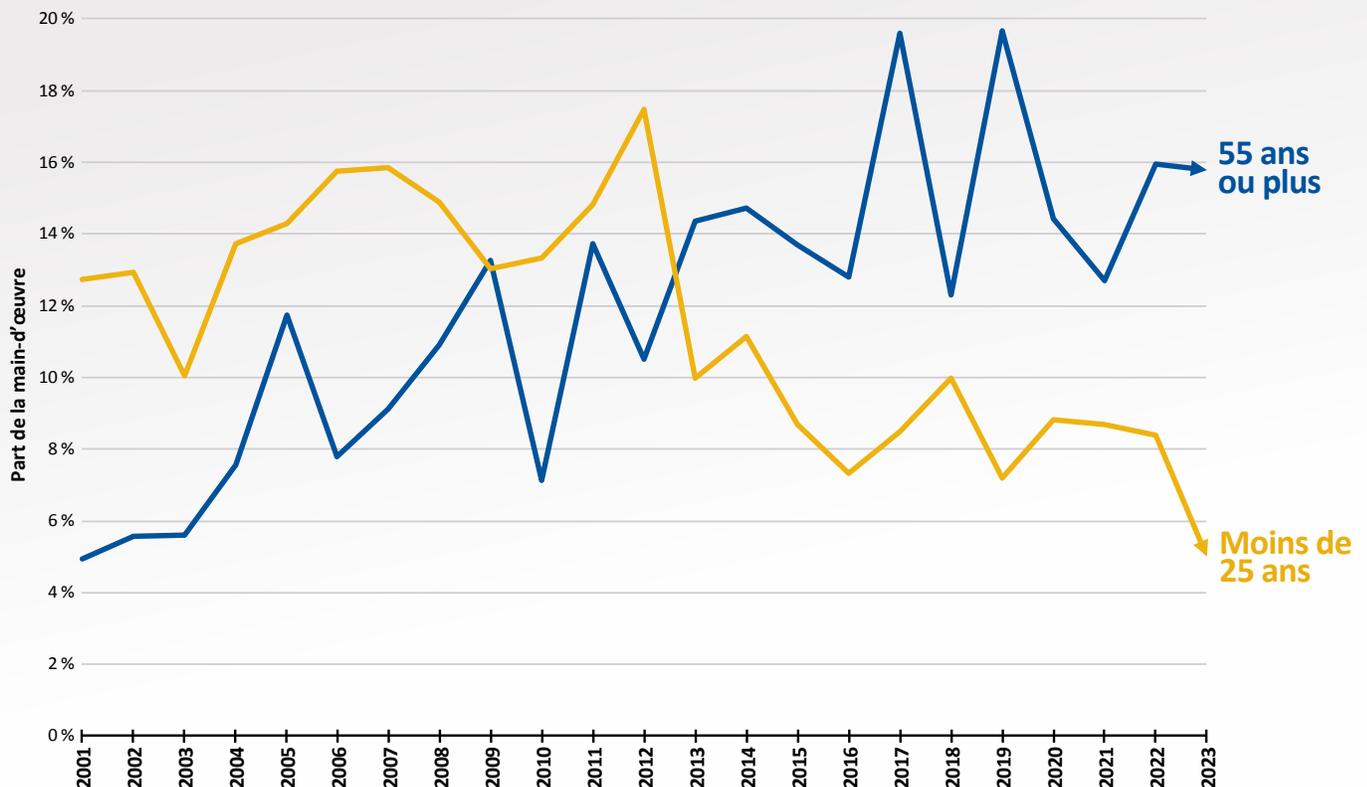
\* Les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) excluent l'Alberta et la Saskatchewan en raison des biais causés par la composante pétrolière et gazière du secteur.

## Tendances relatives à l'âge

Le vieillissement de la main-d'œuvre demeure une préoccupation pour de nombreuses industries, et le secteur des services d'approvisionnement minier ne fait pas exception. Au cours de la dernière décennie, les *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)* montrent un écart d'âge grandissant, la proportion de travailleurs de moins de 25 ans étant passée de 17,5 % à 5 %, tandis que la proportion de travailleurs de 55 ans et plus est passée de 10,5 % à 15,8 % (figure 13). Le Conseil RHIM a constaté une tendance semblable dans d'autres secteurs liés au secteur minier. Le passage à une main-d'œuvre plus âgée pourrait entraîner des pénuries de main-d'œuvre; à mesure que les travailleurs âgés expérimentés prennent leur retraite, une pénurie de main-d'œuvre pourrait survenir au cours des générations suivantes.



**FIGURE 13** Proportion de la main-d'œuvre par catégorie d'âge, activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) (2001 à 2023)



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Enquête sur la population active (données personnalisées).

\* Les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) excluent l'Alberta et la Saskatchewan en raison des biais causés par la composante pétrolière et gazière du secteur.

# Diversité dans les services d'approvisionnement minier

## 3

Les défis de l'industrie minière en matière d'inclusion et de diversité sont bien établis et ont été étudiés dans des publications antérieures du Conseil RHiM.<sup>2</sup> Des études antérieures ont révélé que certains groupes en quête d'équité (notamment les femmes et les immigrants) sont considérablement sous-représentés dans l'industrie minière comparativement à d'autres secteurs de l'économie. L'incapacité de mettre à profit des segments précis du bassin de main-d'œuvre exacerbe le resserrement du marché du travail et compromet la capacité de l'industrie à réagir aux périodes de croissance. Ces difficultés s'appliquent également au secteur des services d'approvisionnement minier.

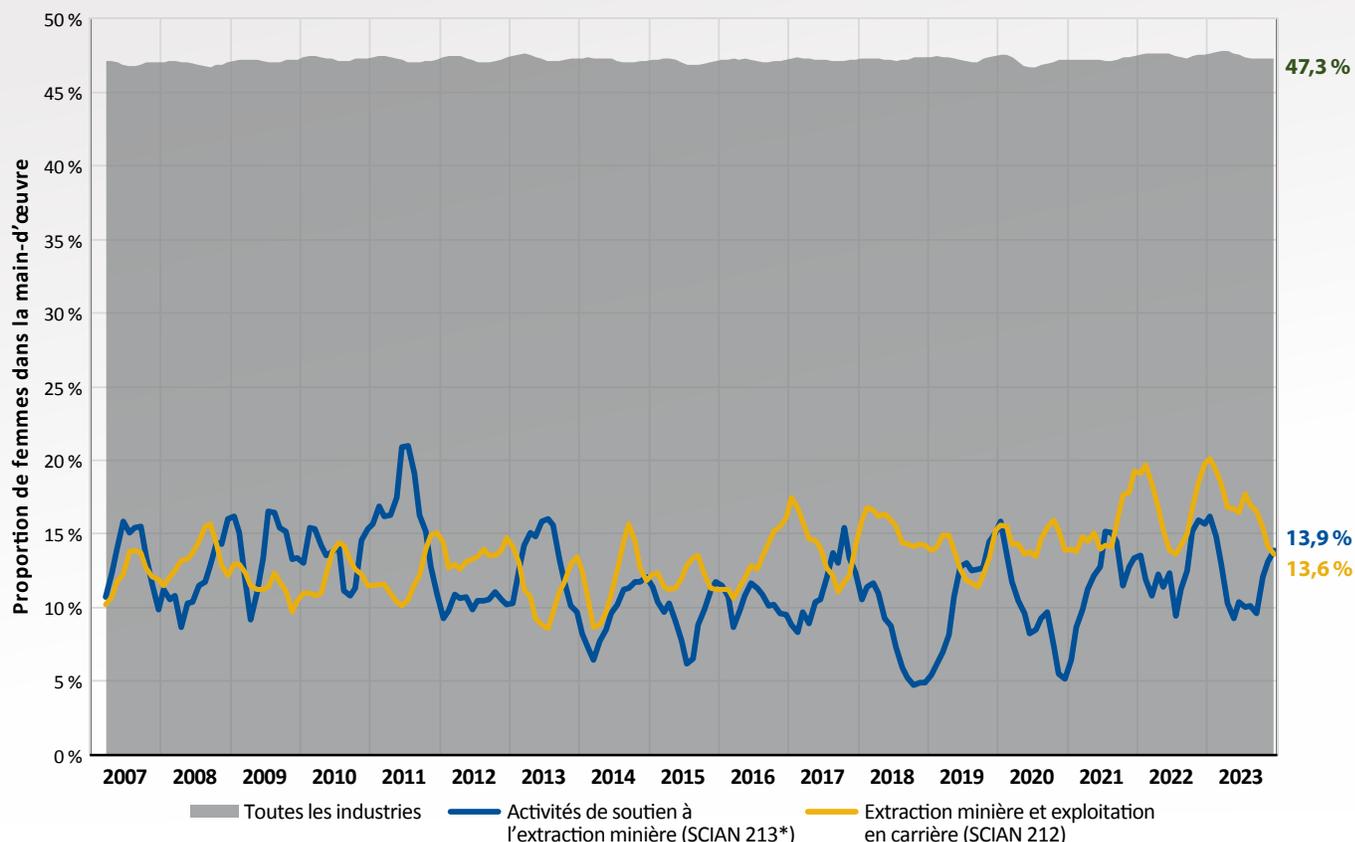
<sup>2</sup> Par exemple, voir le rapport 2024 du Conseil RHiM : *Groupes en quête d'équité dans l'industrie minière canadienne*

## Femmes

Les femmes, qui représentent environ la moitié de la main-d'œuvre totale, constituent un groupe important susceptible de combler les pénuries de main-d'œuvre et de compétences dans l'industrie. De 2007 à 2023, la représentation des femmes dans les *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)* a atteint en moyenne 11,7 % (figure 14). Ce résultat suit de près celui du sous-secteur *extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212)*, les deux secteurs affichant une faible représentation et une ligne de tendance stable au fil des ans. Néanmoins, les *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)* affichent un écart plus important, la représentation des femmes se situant entre 4,7 % et 21 %.



**FIGURE 14** Proportion de femmes dans la main-d'œuvre (moyenne mobile sur trois mois), Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière (SCIAN 213\*) et Extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212) (2007 à 2023)



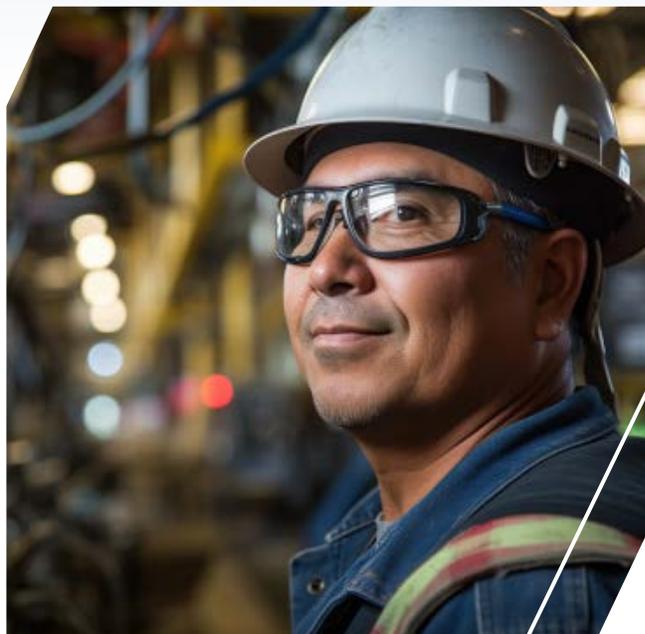
Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Enquête sur la population active (données personnalisées).

\* Les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) excluent l'Alberta et la Saskatchewan en raison des biais causés par la composante pétrolière et gazière du secteur.

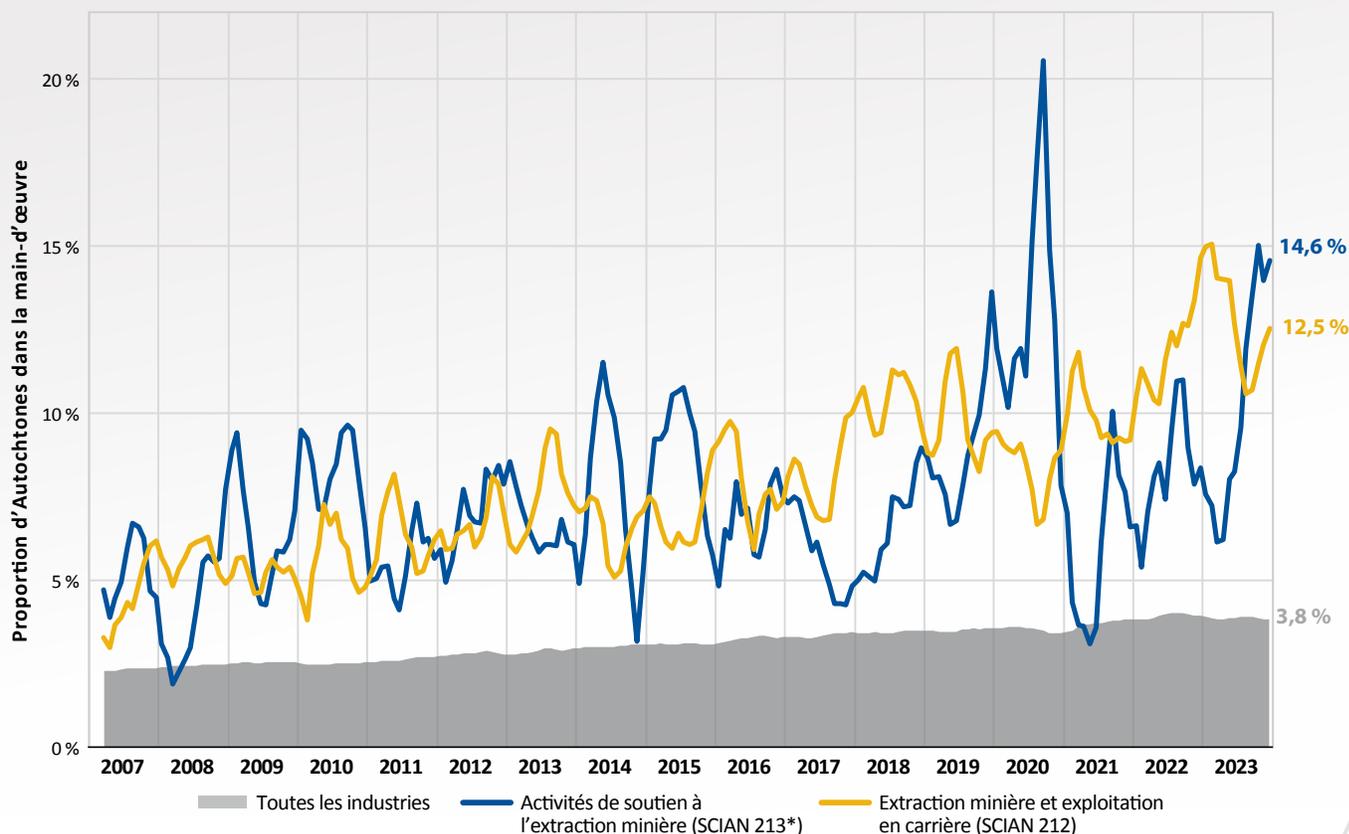
## Autochtones

L'industrie minière figure parmi les principaux employeurs d'Autochtones au Canada et surpasse constamment les autres industries en matière de représentation au sein de sa main-d'œuvre. Dans le sous-secteur *Activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)*, la représentation autochtone était d'environ 14,6 % en 2023, et à peu près similaire aux chiffres observés dans le sous-secteur *extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212)* (figure 15). De plus, la représentation des travailleurs autochtones dans le secteur des services d'approvisionnement minier a considérablement augmenté dans l'industrie minière.

Comme pour les autres indicateurs présentés dans le présent rapport, le secteur a été caractérisé par sa volatilité, surtout pendant la pandémie de COVID-19 qui a commencé en 2020. Au cours de cette période, la représentation autochtone a fluctué entre 3,4 % et 20,1 %.



**FIGURE 15** Proportion d'Autochtones dans la main-d'œuvre (moyenne mobile sur trois mois), Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière (SCIAN 213\*) et Extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212) (2007 à 2023)



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Enquête sur la population active (données personnalisées).

\* Les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) excluent l'Alberta et la Saskatchewan en raison des biais causés par la composante pétrolière et gazière du secteur.

# Immigrants

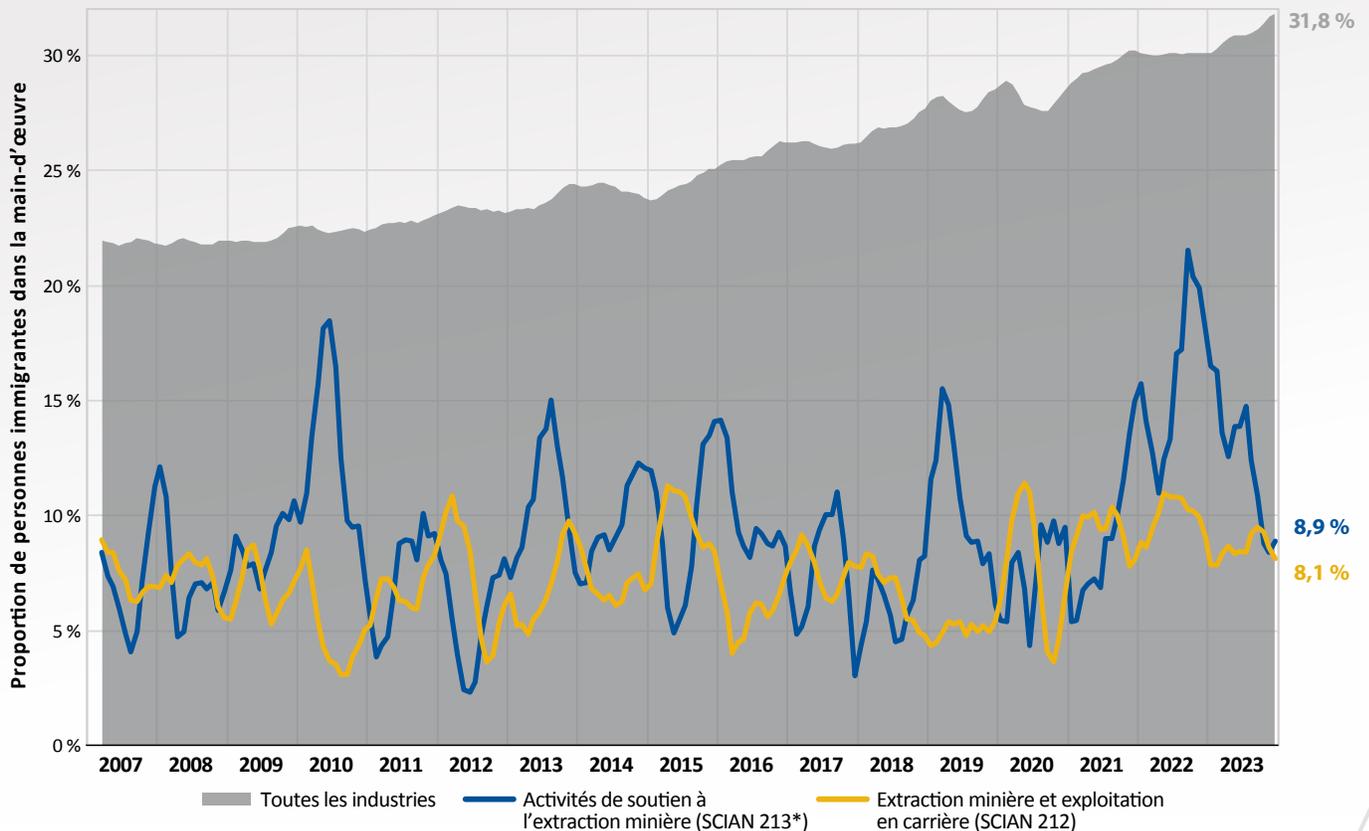
En tant que principal moteur de la croissance démographique du Canada, les immigrants représentent une excellente occasion d'atténuer les pénuries de main-d'œuvre. Toutefois, la représentation des immigrants dans l'industrie minière croît beaucoup plus lentement que celle des autres industries.

En 2023, les immigrants représentaient environ 9 % de la main-d'œuvre des *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)*, ce qui est comparable au pourcentage du *sous-secteur extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212)* à 8 % (figure 16). Bien que les deux secteurs miniers présentent des similitudes, les *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)* affichent une plus grande volatilité, car la représentation a atteint un maximum de 21,5 % et a chuté jusqu'à 2,3 %.



Les deux secteurs affichent des niveaux de représentation relativement stagnants et une légère tendance positive. En revanche, la représentation des immigrants dans toutes les industries a augmenté d'environ 10 points de pourcentage depuis 2007.

**FIGURE 16** Proportion de personnes immigrantes dans la main-d'œuvre (moyenne mobile sur trois mois), Activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière (SCIAN 213\*) et Extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212) (2007 à 2023)



Source : Conseil des ressources humaines de l'industrie minière, Examen approfondi du secteur des services d'approvisionnement minier au Canada, 2024; Statistique Canada, Enquête sur la population active (données personnalisées).

\* Les activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*) excluent l'Alberta et la Saskatchewan en raison des biais causés par la composante pétrolière et gazière du secteur.

# Synthèse des principales conclusions



Cette analyse a examiné plusieurs indicateurs clés liés aux caractéristiques de la main-d'œuvre et du marché du travail du secteur des services d'approvisionnement minier du Canada. Voici les principaux constats :

## Un secteur difficile à définir :

Compte tenu de la vaste gamme de rôles et de fonctions qu'il occupe au sein de l'industrie minière, le secteur des services d'approvisionnement minier est un secteur difficile à définir. Les principales sources de données, comme celles qui utilisent le système du SCIAN, font également face à des défis particuliers lorsqu'il s'agit de décrire le secteur. Le présent rapport décrit le secteur qui utilise les *activités de soutien à l'extraction minière, pétrolière et gazière (SCIAN 213)* comme base principale.<sup>3</sup>

## Composition professionnelle qui chevauche celle de l'industrie minière traditionnelle :

La composition professionnelle révèle quels postes sont les plus utilisés par le secteur des services d'approvisionnement minier. Les *mineurs/mineuses d'extraction et de préparation, mines souterraines (CNP 83100)* (9,8 %), les *géoscientifiques et océanographes (CNP 21102)* (4,5 %) et les *conducteurs/conductrices de camions de transport (CNP 73300)* (4,2 %) figurent parmi les professions les plus courantes du secteur *Activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)*. Non seulement ces professions couvrent un large éventail de fonctions diverses qui soutiennent l'industrie minière, mais elles chevauchent également les rôles communs d'autres secteurs miniers.

## Peu de professions très spécifiques au secteur :

Pour la plupart des professions pertinentes aux services d'approvisionnement minier, le sous-secteur *extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212)* compte également un plus grand contingent de travailleurs. Néanmoins, certaines professions sont plus spécifiques aux *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)*, y compris *foreurs/foreuses et dynamiteurs/dynamiteuses de mines à ciel ouvert, exploitation en carrière et construction (CNP 73402)*, *géoscientifiques et océanographes (CNP 21102)* et *aides de métiers et manœuvres en construction (CNP 75110)*.

<sup>3</sup> Voir la section 1 pour une description des définitions sectorielles utilisées dans le présent rapport pour les *activités de soutien à l'extraction minière (21311B)* et *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)*.

### Dépendance croissante au secteur :

L'emploi dans le secteur des services d'approvisionnement minier a connu une tendance à la hausse depuis le début des années 2000. Dans *Activités de soutien à l'extraction minière (21311B)*, la main-d'œuvre est passée d'environ 7 965 travailleurs à 27 165 travailleurs en 2022. De plus, la prévalence du secteur dans l'industrie minière est passée de 13 % à 25 %, ce qui indique que l'industrie dépend de plus en plus du secteur des services d'approvisionnement dans ses activités.

### Vaste répartition géographique :

Le secteur des services d'approvisionnement minier s'étend à toutes les régions du Canada. Dans la catégorie *Activités de soutien à l'industrie minière (21311B)*, l'Ontario comptait la plus grande main-d'œuvre (8 530 travailleurs), suivie de la Colombie-Britannique (4 400 travailleurs) et du Québec (3 860 travailleurs) en 2022. Collectivement, ces trois provinces représentaient 62 % de l'emploi dans le secteur.

### Plus d'heures de travail en moyenne :

Le nombre moyen d'heures travaillées par employé est généralement plus élevé dans le sous-secteur *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 21311B)* que dans le sous-secteur *extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212)*, bien que l'écart ait diminué au fil du temps, passant de 283 heures en 1997 à 100 heures en 2022. L'écart actuel entre les secteurs se traduit par environ 12,5 jours de travail de plus par année (en utilisant des jours de huit heures comme point de référence).

### Salaire moyen plus élevé :

En moyenne, le salaire dans le secteur des services d'approvisionnement minier est constamment supérieur à ce qu'on observe dans les autres industries. En 2022, les *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 21311B)* payaient en moyenne 48,15 \$ l'heure, tandis que toutes les industries payaient 38,35 \$ l'heure. Parallèlement, le salaire moyen dans le sous-secteur *extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212)* a dépassé celui des *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 21311B)* avec un taux horaire de 54,91 \$ en 2022.

### Plus grande volatilité de l'emploi et sensibilité aux cycles économiques :

Le cycle économique touche à la fois l'exploitation minière conventionnelle et les services d'approvisionnement minier, mais à des degrés différents. Les *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)* affichent une volatilité beaucoup plus élevée dans la croissance et la contraction de sa main-d'œuvre. Les taux de chômage affichent une tendance semblable, car les employés du secteur des services d'approvisionnement sont plus sensibles au cycle économique que leurs homologues de l'extraction minière et de l'exploitation en carrière.

### Souvent un diplôme d'une école de métiers ou un diplôme d'études collégiales :

L'industrie minière compte sur des personnes issues d'un large éventail d'études. Les travailleuses et travailleurs détenant un certificat d'une école de métiers ou un certificat collégial représentaient la plus grande part (44 %) des *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)*, suivis des personnes un diplôme universitaire (22 %) et un diplôme d'études secondaires (15 %). Dans l'ensemble, les travailleurs détenant un certificat d'études postsecondaires (c.-à-d. université, collège et métiers) sont majoritaires dans la composition du niveau d'études de la main-d'œuvre.

### **Viellissement de la main-d'œuvre :**

À l'instar d'autres secteurs miniers, le secteur des services d'approvisionnement minier compte une main-d'œuvre vieillissante. Au cours de la dernière décennie, les *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)* montrent un écart d'âge grandissant, la proportion de travailleurs de moins de 25 ans étant passée de 17,5 % à 5 %, tandis que la proportion de travailleurs de 55 ans et plus est passée de 10,5 % à 15,8 %.

### **Défis familiaux liés à la diversité :**

Certaines tendances en matière de diversité observées dans l'industrie minière canadienne s'étendent au secteur des services d'approvisionnement minier. À l'instar du sous-secteur *extraction minière et exploitation en carrière (SCIAN 212)*, les femmes et les immigrants sont sous-représentés dans le sous-secteur *activités de soutien à l'extraction minière (SCIAN 213\*)*, tandis que la participation des peuples autochtones a considérablement augmenté au cours de la dernière décennie.

